



DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Villeneuve Loubet
LE CŒUR DE LA CÔTE AZUR

PLAN LOCAL D'URBANISME

3.D. Annexes sanitaires
Plan du réseau des eaux pluviales

Vo pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2018, approuver les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

CITADIA